

### Taxe d'accise

ministre et de le convaincre de les annuler, de repartir à zéro et de nous revenir avec une mesure plus sensée qui permettrait au gouvernement de réaliser ses objectifs.

L'automne dernier, l'Office national de l'énergie a commencé ses auditions sur la situation de l'offre et de la demande au Canada; l'Office en était à la moitié de ses travaux lorsque l'on a annoncé le programme énergétique national et il a alors demandé aux sociétés de revenir lui présenter des prévisions révisées sur l'incidence de ce programme. Cet organisme n'a pas encore publié son rapport, mais j'aimerais résumer à la Chambre quelques-uns des éléments clés des témoignages que renferme ce rapport.

Il est d'abord question des répercussions du programme énergétique national sur leur capacité de financement. Les uns après les autres, les sociétés ont déclaré qu'il y a des répercussions très graves et immédiates sur leur capacité de financement. Elle est réduite de 20, 25 p. 100 à un tiers, et dans certains cas jusqu'à 40 p. 100. Conclusion: une capacité de financement réduite du producteur va nuire au financement de la production actuelle de pétrole et de gaz classique, diminuer les budgets d'exploration et empêcher les sociétés de maintenir leur production au cours des prochains mois. La société Petro-Canada elle-même a annoncé que le PEN ferait baisser sensiblement les profits nets des producteurs cette année et au cours des deux prochaines années. Même si, à plus long terme, les hausses de prix auront tendance à compenser les baisses initiales, la capacité de financement de toutes les sociétés s'en ressentira à court terme. Ce sont ces répercussions immédiates qui ressortent de façon si évidente des chiffres que j'ai cités tout à l'heure.

A cause de cette capacité réduite de financement, les sociétés indépendantes sous contrôle canadien, celles-là mêmes que le programme a pour but d'aider, auront sans doute plus de peine à obtenir des fonds des banques ainsi que du secteur privé. Je le répète, cela aura des répercussions directes sur leurs budgets de prospection et d'exploitation et ces répercussions seront très graves dans le cas des petites sociétés.

Les rentrées directes qu'obtiendront ces petites sociétés canadiennes entraîneront une augmentation de l'investissement dans la prospection à cause des subventions, ce qui est d'ailleurs prévu dans le cadre du programme, mais d'après les mémoires présentés à l'Office national de l'énergie, les rentrées globales reliées aux activités de production baisseront. Nova, qui est une société canadienne très importante, a indiqué que le Programme énergétique national favorisait les programmes de prospection des sociétés canadiennes, mais que peu de sociétés canadiennes étaient assez importantes pour faire les investissements que nécessitent la prospection dans les régions pionnières, les sables bitumineux et l'exploitation du pétrole lourd. Il s'agit de projets coûteux qui exigent de gros moyens financiers et le Programme énergétique national et les mesures fiscales à l'étude aujourd'hui ne font rien pour les favoriser. On s'attend donc que les budgets de prospection et d'exploitation au Canada baissent à environ 25 ou 50 p. 100 en-dessous des prévisions établies avant l'annonce du Programme énergétique national.

Il faut aussi examiner ce que cela signifie pour l'approvisionnement futur en pétrole du Canada. L'une après l'autre, bon nombre de sociétés ont déclaré que le programme retarderait énormément le moment où le Canada pourra satisfaire à ses

propres besoins d'énergie. En outre, les réserves qui étaient rentables avant le 28 octobre sont tout à coup devenues non rentables, surtout à cause de la taxe à la production de 8 p. 100 prévue dans le bill C-57.

Je pense que nous nous rendons tous compte que la formule proposée pour la fixation des prix ne fournit pas suffisamment d'encouragements, ce qui est un autre facteur, et la combinaison de la taxe de 8 p. 100 et de cette formule mal conçue reportera à beaucoup plus tard le moment où nous pourrions satisfaire à nos propres besoins énergétiques; selon certains, ce ne sera pas avant le siècle prochain. Le programme énergétique national, et notamment la taxe à la production, a eu des conséquences directes sur l'un des principaux objectifs que nous nous étions fixés, celui de l'autarcie énergétique.

#### • (1700)

On est en droit de conclure que le programme énergétique national est diamétralement opposé à notre objectif qui est de parvenir à l'autarcie énergétique. Nous devrions tenir compte de l'état précaire de la situation internationale d'aujourd'hui, plus particulièrement de la situation au Moyen-Orient. Chaque jour que Dieu nous rappelle le caractère explosif de la conjoncture politique de ce coin du globe, qu'il s'agisse du conflit entre l'Iraq et l'Iran, de l'escalade des armements dans tout le Moyen-Orient, du conflit actuel entre la Syrie et Israël ou de l'inquiétude des observateurs face aux intentions générales de l'URSS à l'égard de cette partie du monde. Il est absurde de la part du gouvernement de se fixer comme objectif de réaliser l'autosuffisance énergétique du Canada et de prendre pour y arriver des moyens qui en compromettent indubitablement la fin, surtout quand on sait le risque énorme que représente pour nous la situation dans ces pays.

Il y a aussi la question de la production marginale. Elle touche surtout le sud-ouest de la Saskatchewan et le sud-est de l'Alberta. De nombreux puits étaient rentables avant le 28 octobre qui ne le sont plus maintenant et dont la production a même été interrompue. Rien dans les propositions d'amendements du gouvernement ne permet de croire qu'il reconnaît ce problème et se propose de modifier aucunement l'incidence qu'a sur la production cette taxe qui est, en effet, un instrument très contondant. Il s'agit là d'une importante lacune dans le bill.

Nous sommes tous au courant de l'impasse dans laquelle se trouvent actuellement les négociations entre le gouvernement fédéral et celui de l'Alberta. Cette impasse a notamment pour effet de paralyser les méga-projets de développement que représentent l'usine de traitement du pétrole lourd de Cold Lake et celle de production de brut synthétique de la société Alsands. Ces projets pourraient bien ne jamais se réaliser si on ne prend pas bientôt de décision sur l'avenir du développement énergétique dans le pays. Ces projets constituent l'un des facteurs-clés de l'auto-suffisance énergétique du Canada. D'après le programme énergétique national, 50 p. 100 de la production proviendra de sources non conventionnelles de pétrole en 1990.

Il n'y a pas que cette impasse entre la province et le gouvernement fédéral qui pose un problème. Il y a aussi le fait, mis en lumière par un certain nombre d'observateurs aux audiences de l'ONE, que les propositions d'établissement des prix, jointes à la taxe sur la production, rendent ces projets non rentables dans les circonstances actuelles. Ces grands projets